

# L'émcrier

Numéro 27

Bulletin Municipal de PIÉGROS-LA CLASTRE

janvier 2009

Directrice de Publication : Sylvie Sanial

## Sommaire

Mot du Maire p 1-2

Internet ..... p 2-3

Les Travaux .. p 4-5

Départ à la retraite ..... p 6

Agence Postale Communale ..... p 7

Drôme-Gervanne ..... p 8 à 11

École ..... p 12-13

Sport ..... p 14

Téléthon 2008 . p 15

Des cadeaux et des fleurs ..... p 16

CLIC et CCAS ..... p 17

Côté nouveauté p18

État Civil ..... p 19

Horaires services administratifs . p 20

## Mot du Maire

A l'aube d'une nouvelle année, naturellement, il est l'heure de se projeter sur la période qui commence. Avec la volonté de bien faire, mais conscient des difficultés, chacun d'entre nous souhaite voir se réaliser de nouveaux projets que ce soit à titre personnel, associatif ou collectif.

Côté collectivité, 2009 verra la construction de la nouvelle école. Ce dossier, sur lequel la municipalité travaille depuis bientôt quatre ans, doit débiter dans les tous premiers jours de janvier, pour une durée d'environ un an. Étudié en prenant en compte les économies d'énergie, la qualité des matériaux utilisés, et des process novateurs, ce projet, à vocation éducative, s'inscrit parfaitement dans le cadre du développement durable.

Le Plan Local d'Urbanisme, lui aussi, est un dossier nécessitant du temps et du travail. Parce que l'avenir de notre commune dépend entre autres de ce document, il s'agit, sans se presser et sans à priori, de faire des choix en relation avec la réglementation en vigueur et de réfléchir à toutes les incidences liées aux décisions prises. Lancé début 2007, celui-ci devrait être validé, après enquête publique vers la fin de l'année.

Après s'être déroulés pendant une bonne partie de l'année écoulée, les travaux de collecte des eaux pluviales conduits par la mairie, et les travaux d'assainissement engagés par le Syndicat Mirabel-Piégros-Aouste vont marquer une pause sur notre commune. Cela permettra, à nous tous Clastrois et Clastroises de « souffler » un peu, après la gêne, le bruit, et non pas la poussière mais la boue, qui ont accompagné ce chantier. J'en profite d'ailleurs pour souligner la patience et l'indulgence dont ont fait preuve les riverains, comme ceux des chantiers antérieurs, qui ont su comprendre l'importance de ces réalisations pour la collectivité. Hélas, cela n'est pas fini. D'autres travaux, notamment électriques vont débiter en début d'année au quartier de La Condamine, résolvant ainsi les problèmes de mauvaise qualité du courant.

Il s'en suivra obligatoirement des travaux de réfection de voirie que nous devons engager. Ceux là viendront compléter les travaux d'entretien ou encore ceux prévus pour une nouvelle tranche dans le cadre de la traversée du village.

Toutefois, la vie d'une collectivité n'est pas seulement liée aux aménagements nouveaux. Les actions dans le milieu social, associatif ou encore d'animation sont des éléments forts que nous accompagnons et que nous soutenons. Le travail effectué par les associations, souvent dans l'ombre mais de manière considérable, joue ainsi un rôle social important et, j'en suis persuadé, contribue à une bonne harmonie au sein de la population.

./..

### Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Mardi : 14h00 – 17h00 ; Mercredi : 09h00 – 12h00 ; jeudi : 14h00 – 17h00

Vendredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h30

☎ 04.75.40.01.04 / 📠 04.75.40.06.55.

✉ mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr / site internet : www.mairie-piegrosclastre.fr

Calendrier des associations

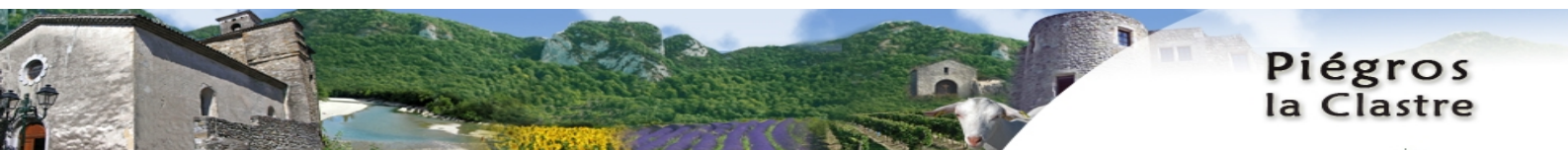
La vie d'une commune se traduit aussi par des actions menées au niveau intercommunal. Nous connaissons tous le travail important effectué depuis de nombreuses années au SMPA ou au SIE Drôme-Gervanne, travail que nous effectuons ensemble et dont nous bénéficions. Il en est ainsi dans d'autres structures, comme le Syndicat d'Energie de la Drôme ou le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme. Dans la Communauté des Communes du Crestois, notre volonté est la même. Le travail en commun présente, sans nul doute, un avantage pour certaines actions bien ciblées. Mais permettez-moi d'affirmer toute la place que doit garder une commune malgré les idées de regroupement, qui éloigneraient un peu plus chaque jour les décisions des administrés.

Sans être exhaustif, voilà les grandes lignes de la tâche qui nous attend en cette année 2009. Je terminerai en vous souhaitant à tous une bonne et heureuse année, pleine de bonheur et de joie. Que la santé vous accompagne vous et ceux qui vous sont chers.

Le Maire - Gilles Magnon



**Site Web de la commune : [www.mairie-piegrosclastre.fr](http://www.mairie-piegrosclastre.fr)**



Courant janvier, le site Web de la commune devrait ouvrir et être consultable. Ce site a été élaboré grâce à l'aide de la société Notre Info Digital situé à Paris. Cette société est à l'origine du réseau des communes ( site : <http://www.reseaudescommunes.fr> ) et est spécialisée dans la création de sites communaux ruraux.

Il est aussi à souligner que sans la participation active de notre secrétaire adjointe Mylène Bergier qui a fait un travail important pour abonder les différentes rubriques, le site ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Voici les différentes rubriques que vous pourrez retrouver en vous connectant sur le site Web de la commune :

#### Informations concernant :

- l'organisation du conseil municipal et ses différentes commissions, les comptes rendus de C.M... ;
- les différentes démarches administratives (carte d'identité, carte grise, élections ... ) ;
- l'organisation de l'école maternelle et primaire ( R.P.I ) ;
- les services existants dans les communes proches (crèche,

MJC, déchèterie, CCC .... ) ;

- l'offre d'hébergement dans les gîtes et les campings ;
- les sites à visiter et promenades à effectuer ;
- le bulletin municipal à télécharger (l'Encrier) ;
- des liens utiles et variés (CG26, CAF, Cadastre ...).

#### Informations qui ont un caractère de forum :

- l'onglet **FOCUS** permettra de mettre en avant une personnalité ou une association qui aura effectué une action particulière (manifestation sportive ou culturelle...) ;
- l'onglet **TRIBUNE** permettra aux administrés de soulever un problème, de poser une question publique et d'en débattre ;
- l'onglet **ASSOCIATIONS** permettra aux associations de se présenter et de fournir des informations sur leurs activités (manifestations, rencontres, assemblée générale...).

Pour les rubriques Tribune et Associations il faudra que les intervenants remplissent une fiche d'identification sur le site avant de pouvoir déposer une contribution. L'article sera ensuite validé (ou pas !) par la commission communication et sera visible sur le site.

Enfin, un espace ludique avec des animations et des jeux pour enfants est à la disposition des plus jeunes, pour y accéder il faut donner une adresse mail sur laquelle on recevra un code d'accès.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions concernant le site en nous contactant à l'adresse suivante [mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr](mailto:mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr) et bonne visite !

Notre bulletin municipal va donc pouvoir être consulté directement sur le site de la commune, ce qui permettra de l'avoir en couleur, plus rapidement, et de faire ainsi une économie de papier.

Les personnes ne souhaitant plus recevoir l'Encrier « sous forme papier » dans leur boîte aux lettres à partir du N° 28 du mois de Juillet 2009, sont priées de se faire connaître en mairie en donnant bien leurs noms, prénoms et adresses précises.



## ***La couverture de notre commune en Haut Débit***

### **Le projet « NUMEO »**

Suite à l'arrivée du haut débit sur notre commune dans les années 2005-2006, France Télécom a poursuivi l'amélioration de ses équipements, de manière à desservir un maximum de foyers, cela dans les limites de la technique et surtout à moindre coût.

Malgré ces efforts, les habitations situées à plus de 6 Km environ de l'auto-concentrateur, dont l'emplacement est à Mirabel et Blacons, ne peuvent recevoir les signaux. Pour cela, dans un souci d'équipement de tous les foyers drômois, le conseil général a conclu un marché avec la société NUMEO permettant aux zones « blanches » (non desservies) d'être couvertes par l'installation d'antennes et de relais hertziens.

Ainsi, deux relais viennent d'être installés. Le premier, situé à Puyjovent permet de renvoyer les informations en direction des vallées environnantes. Le second, à Mirabel et Blacons, renvoie les signaux en direction des quartiers des Ramières et des Chapeaux, ainsi que sur les parties hautes de notre commune telles que Sermonières, Teyssier, Brunel et Piégros.

Les personnes intéressées peuvent ainsi contacter la société NUMEO, qui saura leur apporter les éléments nécessaires à un raccordement haut débit.

Ses coordonnées sont :

Numéo SA  
17 rue du petit bois  
69130 ECULLY

Contact : [www.numéo.fr](http://www.numéo.fr) ou 0 826 624 400



### **Les projets pour le futur**

A l'initiative des conseils généraux de l'Ardèche et de la Drôme, le syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN) vient de voir le jour, avec pour objectifs l'amélioration durable de l'accès au haut débit, et la préparation de l'accès au très haut débit.

Ce projet d'envergure permettra d'apporter des solutions adaptées au plus grand nombre, sur l'ensemble du territoire, en s'inscrivant dans la durée et en anticipant les risques de nouvelles fractures numériques.

La solution technique, au niveau des deux départements, consiste à la mise en place d'un réseau en fibre optique sur plus de 2000 Km, desservant les zones économiques et résidentielles. Sont aussi prévus le renforcement de l'offre sur les zones blanches et l'amélioration de la qualité actuellement déployée par les opérateurs présents.



# Les travaux communaux avancent

## Traverse du village : Entrée Nord

Les travaux réalisés par l'Entreprise 26 sous maîtrise d'œuvre de la DDE, ont été réalisés dans de bonnes conditions et le résultat est très satisfaisant. Restent à faire le traitement des trottoirs en résine colorée ocre, ainsi que la pose des potelets et du mobilier urbain.

Pour faire ce travail il y a un impératif technique, après la mise en œuvre des enrobés bitumineux, il faut attendre que les vapeurs d'huile présentes dans le bitume s'évaporent, ce qui prend environ un mois en temps normal.



La saison froide étant apparue assez tôt cette année, ce délai a dû être allongé et nous sommes entrés dans une période hivernale peu propice à ce travail qui a donc été reporté au printemps pour avoir une garantie de qualité.

En attendant, la voie, très large, favorise la vitesse et l'absence de trottoirs délimités expose les piétons. Il est toutefois rappelé que le stationnement dans les deux sens est interdit par arrêté municipal n° 86/109.

Un balisage provisoire doit donc être mis en place, pour canaliser la circulation et protéger les piétons.

## Les Ramières



Les travaux de réaménagement de la voie communale sont bien avancés, les terrassements ainsi que la fondation de la chaussée ont été réalisés par l'entreprise LIOTARD.

Après le passage de l'hiver et la stabilisation qui s'en suivra, le goudronnage aura lieu au printemps.

## Dégâts des orages d'août et septembre aux chemins communaux

Les dégâts se sont élevés à 32 000 € et la Commune a, bien sûr, établi et transmis au Préfet et au Président du Conseil Général un dossier de demande de subvention pour faire face à ces travaux de réparation ; seuls les plus urgents ont été faits, car pour les autres ils ne peuvent être entrepris, qu'après la décision d'attribution de subvention que nous attendons toujours.

Il semblerait que l'Etat ait des difficultés face à l'importance des dégâts de Septembre (plus de 30 millions d'euros dans le département de la Drôme).

Un courrier du Maire a rappelé au Préfet notre attente et l'urgence grandissante d'entreprendre les travaux.



En ce qui concerne le quartier des Routes nous n'oublions pas les riverains de la voie communale longeant la voie ferrée qui ont subi les inondations de septembre. Une étude a été commandée à la DDE, le cabinet de géomètre DEGUILHEM va réaliser prochainement un relevé topographique.



## La Condamine



La commune a profité des travaux d'adduction d'eau potable et de collecte des eaux usées lancés par le Syndicat Mirabel Piégros Aouste (SMPA), nécessitant l'ouverture de tranchées sous la route, pour collecter les eaux pluviales et de ruissellement qui s'écoulaient en permanence sur la chaussée.

Ces travaux de collecte des eaux pluviales et leur rejet dans le canal des Souvions qui a été recreusé jusqu'au ruisseau « Rif de Blanc » sont terminés. Le coût de ces travaux s'élève à 30000 €

Ils ont été faits par l'entreprise Liotard en même temps que l'adduction d'eau potable et l'assainissement des eaux usées de ce quartier, que l'entreprise exécutait pour le compte du SMPA.

## Les Travaux du Syndicat Mirabel Piégros Aouste

Ces travaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement des eaux usées étaient adjugés au groupement d'entreprises CHAPON - LIOTARD - RAMPA, qui s'étaient réparti le chantier en trois parties.

CHAPON réalisait la partie aval et notamment le fonçage sous la RD 164.

LIOTARD qui avait la partie de la Condamine et la dessert EU du quartier du Serre a terminé en fin d'année

RAMPA a fait le centre du village, la montée de Carcavel et le chemin des Trois Croix cet été.

La réfection provisoire des chaussées a eu lieu fin décembre.



Cette tranche de travaux aura permis de mailler notre réseau d'eau potable par une conduite de  $\varnothing$  125 avec le réseau Drôme Gervanne ainsi que de desservir par le réseau public d'assainissement des eaux usées toute la partie ouest du village jusqu'au quartier du Serre.

## Travaux nouvelle école

Concernant le projet de la nouvelle école, le choix des entreprises a été fait en décembre et les travaux débutent en ce début d'année 2009, souhaitons que le temps permette une avancée normale afin de pouvoir installer nos écoliers en 2010 dans leurs nouveaux locaux et ainsi voir avancer le projet de création de logements dans l'école rue Chantebise.



# Après Jacky, voici Jean-Louis

*Après avoir passé ces 15 dernières années au service de notre commune, Jacky Peyrel a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Lors d'une cérémonie organisée par la municipalité, il a été chaleureusement remercié pour son dévouement. La médaille de la commune lui a été remise par Gilles Magnon en signe de reconnaissance et d'amitié ; il a également reçu quelques cadeaux qui lui permettront d'occuper activement sa retraite.*

*Cette cérémonie fut également l'occasion de présenter le successeur de Jacky à la population :*

*Jean-Louis Bernard, âgé de 42 ans, résidant au quartier des Chapeaux depuis sa naissance, est bien connu pour son investissement au sein de plusieurs associations. Il a pris ses fonctions d'agent technique au début du mois d'août et a tout de suite été « mis à l'épreuve » à cause des intempéries subies par notre commune.*

*Souhaitons une très bonne carrière à Jean-Louis !*



Jacky et Jean-Louis, son successeur



Remise de la Médaille de la commune par Monsieur le Maire

# Agence Postale Communale

Rappelons-nous que pour garder notre agence postale communale ouverte , nous devons la faire travailler .

Utilisons le plus possible ses services :

## SERVICES POSTAUX

- ☞ Tout affranchissement manuel.
- ☞ Dépôt des objets ordinaires, recommandés, suivis.
- ☞ Vente de timbres-Poste (carnets, jolis timbres, timbres à l'unité, pour la France et l'international)
- ☞ Vente de Prêt-à-poster :
  - Enveloppes à l'unité, par lot de 10, de 100.
  - Emballages colissimo France, U E et Suisse, International.
  - Enveloppes cartonnées, suivies ou non, pour la France , l'UE et l'international.
- ☞ Retrait des lettres recommandées, objets suivis et colis en instance,
- ☞ Service de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, dépôt des procurations courrier.

Possibilité de règlement par CB.

## SERVICES FINANCIERS ET PRESTATIONS ASSOCIEES

- ☞ Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire ou du co-titulaire dans la limite de 300 euros par période de 7 jours, (600 euros pour un compte joint),
- ☞ Retrait d'espèces sur Postépargne ou livret d'épargne dans la limite de 300 euros par période de 7 jours.

Rappel : un justificatif de compte (chéquier) et une pièce d'identité vous seront réclamés.

- ☞ Transmission au bureau d'attache pour traitement :
  - Des demandes de services liées au CCP,
  - Des procurations liées aux services financiers,
  - Des versements d'espèces sur CCP ou livret d'épargne,
  - Des versements par chèques sur CCP ou Livret d'épargne.

**Catherine vous accueille les :**

**Mardis et vendredis de 13h30 à 16h00**

**Mercredis de 9h15 à 11h15**

**Jeudis de 8h30 à 10h30**

**Samedis de 8h30 à 11h00**



# Drôme-gervanne

Si aujourd'hui, presque plus personne ne s'interroge sur la sécurité et la pérennité de l'approvisionnement en eau potable des collectivités de notre région, il n'en a pas toujours été ainsi.

## Situation difficile pour plusieurs communes

Dès le début des années 80, l'alimentation en eau potable des communes de la basse vallée de la Gervanne et de la moyenne vallée de la Drôme, commence à poser de sérieux problèmes, notamment en raison de l'augmentation des besoins et des années de sécheresse déjà rencontrées. Le problème le plus aigu se situe au syndicat intercommunal des eaux (SIE) Mirabel-Piégras à laquelle notre commune a adhéré depuis sa création dans les années 60. La pénurie sera si sévère, qu'en novembre 1989, une autorisation de la DDASS sera donnée au prélèvement dans la nappe de la Drôme, pour distribution après traitement mais avec déclaration de non potabilité de l'eau aux usagers des deux communes. Tous les projets de nouvelles constructions seront suspendus durant trois années. Les autres communes ne sont pas à l'abri de la pénurie d'eau. Beaufort a déjà entrepris des recherches pour des ressources complémentaires ; Montclar connaît des difficultés chaque été ; Suze s'inquiète de l'accroissement de la demande liée au développement des élevages ; Aouste, dont une de ses sources a dû être arrêtée pour cause de non conformité, a besoin de ressources complémentaires qu'elle trouve pour le moment sur Cobonne et Crest. Quant à la commune de Crest, si elle n'a pas de réel problème d'alimentation, la dépendance d'une unique ressource qui n'est pas à l'abri d'une pollution, préoccupe le maire Max Tabardel, comme elle avait préoccupé son prédécesseur, Maurice Rozier. Notre syndicat lui, ne parvient pas malgré de nombreuses recherches et la ténacité des présidents successifs, à subvenir aux besoins sans cesse croissants de la population et du monde agricole ; d'autant que ses sources de Brunel et des Chapeaux sont fréquemment sujettes à pollution.

## Des solutions sont recherchées

Devant cette situation jugée alarmante par les élus de l'époque, ces derniers, sous l'impulsion de la DDA et de son ingénieur C. Labadens, décident de se réunir pour débattre du problème.

Une première réunion a lieu à Aouste le 15 novembre 1983, sous la présidence des deux conseillers généraux, J.P. Tabardel et H. Eyraud. Tous les maires concernés assistent à cette réunion : D. Jalla (Aouste), M. Tabardel (Crest), J. Ravel (Mirabel), E. Audibert (Suze), R. Grangeon (Montclar), R. Saussac (Beaufort) ; je représentais alors notre commune ainsi que le SIE dont j'assurais également la présidence. Au cours de cette réunion, est évoquée la possibilité de prélever de l'eau à la résurgence des Fontaigneux, en aval de Beaufort. Cette résurgence est étudiée depuis de nombreuses années et laisse à penser en la faisabilité d'un projet ; d'autant qu'une réservation de 100 l/s avait été accordée aux communes, lors de l'installation de la pisciculture de Font Rome.

Après les exposés de la DDA, il est alors unanimement décidé de créer un syndicat intercommunal qui aura pour compétence, l'étude de l'avant projet sommaire visant au renforcement durable des ressources en eau potable des communes concernées, à partir de la résurgence précitée. Le « syndicat mixte d'études des Fontaigneux » était en voie de création et ses statuts seront débattus et adoptés en 1984 ; Max Tabardel en assurera alors la première présidence (Jean Pierre Tabardel lui succèdera en mars 1989). Le 20 mars 1985, un arrêté préfectoral officialise pour 5 ans, son existence.





## Des Fontaigneux à Bourne

Par la suite, des travaux d'observations complémentaires sur les Fontaigneux démontrent que cette résurgence, bien que fiable en quantité, n'a pas toujours la qualité requise ; contrairement à une autre résurgence, dite de « Bourne » située plus en amont, sous le village de Beaufort. Cette dernière qui semble provenir du même réseau karstique souterrain, obligerait cependant à compléter les connaissances existantes dudit réseau et à aplanir les difficultés liées à la proximité du village (contrainte du périmètre de protection) et notamment de sa station d'épuration. Le réseau principal serait toujours alimenté gravitairement jusqu'à Crest.

Après études approfondies et de nombreuses réunions, la possibilité de captage aux Fontaigneux est abandonnée au profit de celui de Bourne. Les élus ne baissent cependant pas les bras et restent confiants. C'était compter sans la résistance des riverains de la Gervanne et notamment des Beaufortois et de la pisciculture. L'entité que forme cette vallée prend alors l'allure d'une puissante opposition qui, malgré une solidarité affichée, tente par de nombreux moyens, de réduire le projet à néant. Des idées irréalistes de barrage en amont de Beaufort sont même suggérées. « De l'eau potable pour tous, oui... mais pas à notre détriment ». Comprenant l'inquiétude des uns et des autres, les élus du syndicat entreprennent un long travail de concertation et de conviction. Réunions plus ou moins houleuses, articles de presse virulents, discussions de bistrot, autant d'activités qui ont enflammé la vallée à cette époque... tandis que la situation en matière d'eau potable de certaines communes, dont celles du SIE, ne s'arrange pas, bien au contraire.

Nous passerons sur les sombres détails de cette « guerre de l'eau », pour arriver en novembre 1989 ; date à laquelle le conseil municipal de Beaufort s'oppose par délibération, au captage projeté à Bourne, demandant que celui-ci soit remplacé par un forage en amont du village. Cette délibération met un coup d'arrêt au projet initial malgré l'avis favorable obtenu lors de l'enquête publique en juillet 1988. Après 6 ans de recherches et d'efforts, on était revenus à la case départ.

## Nouvelles études et nouvelles décisions

La durée du syndicat d'étude des Fontaigneux étant arrivée à expiration, les élus décident alors de le transformer en syndicat de réalisation le 11 juin 1990, sous le nom qu'il porte encore aujourd'hui : « Drôme Gervanne », dont la présidence sera confiée à Jacques Ravel. Pour chaque commune adhérente, il est prévu un débit maximum: Suze 2 l/s, Montclar 2 l/s, Aouste 7 l/s, SIE Mirabel-Piégras 9 l/s et Crest 80 l/s. La commune de Beaufort n'a pas souhaité adhérer au syndicat, mais de n'être qu'une commune associée.

Le captage direct sous Beaufort n'étant plus envisageable, une étude pour un forage en amont est lancée. Elle conduit en novembre 1990, à une intervention du plongeur Francis Le Guen (avec son équipe « Planète bleue ») dans le réseau souterrain avec tentative de repérage en surface, près de la route de Gigors. Si côté plongeur, cela semblait sérieux, le repérage par un géophysicien allemand, avait tout du bricolage. Cette opération ratée a quand même coûté au syndicat plus de 100 000 francs de l'époque.

Devant cet échec et le coût exorbitant demandé (580 000 francs) pour d'autres recherches plus « sérieuses », le président demande si le conseil municipal de Beaufort ne pourrait pas revoir sa position ; demande que le maire, René Saussac, s'engage à proposer à son assemblée si elle est assortie de la remise en état des égouts et de la station d'épuration de la commune, par le syndicat. Ce dernier s'engagerait alors à dédommager la collectivité de toutes contraintes émanant du captage, notamment la prise en charge des capots sécurisés des puits situés dans le périmètre de protection. ; conditions dont le syndicat accepte le principe dans sa séance du 17 janvier 1991. De plus, le syndicat donne son accord financier pour la construction d'une conduite d'alimentation d'eau potable jusqu'au réservoir de Beaufort afin d'amener les 5 l/s consentis en droit à la commune (débit à prendre sur ceux des autres collectivités). Ces mesures compensatoires s'élèveront au total à 3 774 840 francs, et le syndicat en assumera financièrement la part communale (1 800 000 F).



Quant aux riverains et utilisateurs de l'eau de la Gervanne, le syndicat les rassure par un engagement de ne prélever en période d'étiage (sauf accident sur la ressource de Crest), qu'un débit de 20 l/s maximum au lieu des 100 l/s de droit. Le conseil municipal de Beaufort, par délibération du 23 janvier 1991, lève son opposition au projet et une nouvelle enquête publique réalisée en juillet de la même année, permettra le feu vert à la réalisation du captage de Bourne, à sa résurgence en aval de Beaufort. Le premier coup de pelle est donné en janvier 1992 ; soit plus de 8 ans après la première réunion fédératrice d'Aouste.



1 coup de pelle - janvier 1992



Novembre 2008

### Le réseau et ses ouvrages

Les travaux sont réalisés en plusieurs tranches dont la première, jugée la plus urgente, consiste en l'alimentation du SIE ; ce qui est fait en septembre 1992 et l'eau de Drôme Gervanne coulera aux robinets Clastrois et Blaconnais, en mars 1993. Les trois autres tranches se poursuivront l'année suivante pour se terminer fin 1995 par l'alimentation de Beaufort.

Pour l'essentiel, le réseau actuel de Drôme Gervanne d'une longueur totale d'environ 16, 750 km, se compose ainsi :

1°) une conduite de 150 m de long en diamètre 400 mm pour le captage par siphon en galerie immergée ; conduite en fonte qui a remplacé la conduite initiale en PVC soudé, endommagée à la suite de plusieurs crues de la Bourne.

2°) un local abritant une pompe à vide destinée à l'amorçage du siphon et à son maintien en service.

3°) une conduite fonte de 2, 750 km de long en diamètre 400 mm reliant la sortie du captage à la station de traitement de Chantemerle à Suze. Une autre conduite fonte en diamètre 350 mm lui succède jusqu'à Aouste, sur une longueur de 10, 200 km ; puis en diamètre 300 mm de 3, 800 km de long, entre Aouste et Crest. (la conduite fonte de 100 mm, reliant le réservoir de Chantemerle à Beaufort a été rétrocédée à la commune).

4°) un réservoir de 500 m<sup>3</sup> au quartier de Chantemerle ; réservoir auquel sont adjoints une station de traitement au bioxyde de chlore et un poste de relevage pour les dessertes de Beaufort, Montclar et Suze.

5°) divers ouvrages et installations (vidanges, poteaux incendie, conduites et raccordements aux différents réseaux des communes desservies, appareils de comptage, stabilisateurs de pression, etc....)

La réalisation de ce réseau d'adduction d'eau potable, dont seules les collectivités sont clientes, a pu être menée à bien grâce à une solidarité intercommunale. Sans l'apport financier indispensable de Crest, l'accord de Beaufort et la participation des « petites » communes qui ont permis que ce projet soit éligible aux subventions européennes (4,2 millions de francs) par le biais des « Programmes Intégrés Méditerranéens », ledit projet n'aurait jamais pu voir le jour. Sans entrer dans les détails, le coût de cette réalisation a été de 24,3 millions de francs HT (près de 3,7 millions d'euros d'aujourd'hui). Le subventionnement alors obtenu (Europe, Etat, Département et Agence de Bassin) a été d'environ 60 % ; le reste étant couvert par différents emprunts, dont certains bien entendu, sont toujours en cours de remboursement.

### **Le syndicat Drôme Gervanne aujourd'hui**

Composé des six communes, dont trois (Mirabel, Piégros et Aouste) ont une gestion intercommunale de distribution de l'eau, le syndicat Drôme Gervanne est administré par une assemblée de douze membres (deux par commune comme prévu statutairement). Cette répartition est régulièrement mise en cause par la commune de Crest depuis 1995, qui réclame six délégués, mais depuis de nombreuses années ne consomme pas l'eau du réseau syndical auquel elle a droit. La consommation Crestoise ferait pourtant baisser grandement le prix du m<sup>3</sup> d'eau vendue par Drôme Gervanne (0.221 € actuellement) aux communes ; diminution qui aurait une incidence sensible sur la facture des abonnés. A la suite des dernières élections municipales, l'assemblée est présidée par Jacques Ravel (Mirabel) ; le 1er vice-président en est Jean Marc Mattra (Crest) et le 2ème vice-président, André Roche (Piégros).

Le budget de fonctionnement du syndicat pour 2008 était de 168 595 € ; quant à l'investissement, il varie en fonction des réalisations prévues ; pour la même année, 184 592 € ont été inscrits à cette section budgétaire. Quant au volume d'eau distribuée aux collectivités (dont la vente est la principale ressource pour le fonctionnement du syndicat), il a été en 2007 de 322 511 m<sup>3</sup>, répartis comme suit (entre parenthèses, les droits en m<sup>3</sup>/an pour chaque commune) : Suze 4 586 m<sup>3</sup> (59 918) ; Montclar 6 644 m<sup>3</sup> (59 918) ; Syndicat Mirabel-Piégros-Aouste (SMPA) 261 651 m<sup>3</sup> (419 347) ; Crest 16 713 m<sup>3</sup> (2 396 736) qui correspondent au volume des vidanges nécessaires du réseau en aval d'Aouste pour maintenir la potabilité de l'eau, au cas où cette commune déciderait de s'approvisionner sur Drôme Gervanne. A ces volumes s'ajoute celui distribué à Beaufort, commune associée du syndicat : 32 917 m<sup>3</sup> (157 680). A ce jour, ces prélèvements n'ont eu aucune incidence sur le réseau hydraulique de la Gervanne et ne représentent qu'environ 10% des 100 l/s autorisés.

### **De l'eau pour tous et de qualité**

Si durant plus d'une décennie, l'eau a été un grave problème à régler pour les communes de la vallée et a fait couler beaucoup d'encre... et de salive, aujourd'hui c'est heureusement elle qui coule (presque) à flot et durablement aux robinets des usagers ; cela grâce à la persévérance, au travail des élus de l'époque (notamment ceux du SIE Mirabel-Blacons qui a été le moteur de cette « aventure »), des techniciens, des entreprises et de tous ceux qui y croyaient.

En juillet 2004, le Département a relancé une étude laissée en sommeil depuis 1998 ; étude consistant à définir la capacité des réserves d'eau hypothétiquement existantes dans le réseau karstique de Bourne, en vue d'une réalimentation de la Drôme... Pour ce faire, des pompages continus importants ont été réalisés près des Fontaineux, sans résultats probants. Cette étude a soulevé de nouvelles inquiétudes dans la vallée. Pour sa part, le syndicat a alerté les instances départementales et préfectorales, sur ses craintes liées au risque de déséquilibre hydraulique du réseau souterrain et à la mise en péril de l'approvisionnement de Drôme Gervanne. Aujourd'hui, la recherche est suspendue ; mais il convient de rester vigilants afin que certains, en jouant aux apprentis so(u)rciers, ne défassent ce que d'autres ont eu tant de peine à réaliser.

Sans cette menace et l'incompréhensible réticence de Crest à se servir de cette belle et utile réalisation à laquelle les Crestois ont pourtant largement participé, tout serait parfait. Mais gardons la même ténacité et le même espoir qu'à l'époque, car l'eau est un bien trop précieux pour qu'elle fasse l'objet d'un quelconque enjeu autre que celui d'avoir de l'eau pour tous et de qualité.

*René Bergier, Vice-Président du SMPA*





# DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

Tout le monde n'étant pas écolier ou parent d'écolier, nous avons pensé qu'il pouvait être intéressant - une fois n'est pas coutume - d'utiliser le bulletin communal pour établir un point sur la vie de nos écoles.

## Un total de 160 élèves, représentant 120 familles

A ce jour, le « *Regroupement Pédagogique Intercommunal Mirabel-et-Blacons & Piégros-la-Clastre* » regroupe 160 élèves répartis ainsi :

- 64 élèves à l'école des Berthalais (26 Tout Petits et Petite Section dans la classe de Christine FAURE, 20 de Moyenne Section dans celle de Laure BELLET et 18 MS et Grande Section chez Liliane CASTANETTO),

- 57 élèves dans les écoles élémentaires de La Clastre (23 CP chez Pascal MOREAU, 13 CE1 dans la classe de Philippe TRITZ et 21 CE2 dans celle de Claude GOUT),

- 39 élèves dans l'école élémentaire de Blacons (18 CE2/CM1 chez Laurence MARCEL et Maurice MIGHELI et 21 CM2 dans la classe de Jean BEAUFORT).

A la rentrée prochaine, en raison de l'aléa des statistiques (le nombre d'élèves arrivant en maternelle étant inférieur au nombre d'élèves partant en 6ème), l'effectif baissera légèrement (total de l'ordre de 150 élèves), provoquant peut-être en juin la fermeture d'une classe élémentaire. Ceci serait d'autant plus dommage que fin 2009 / début 2010, la commune de la Clastre devrait achever la construction de sa nouvelle école !

Mais même si cette épée de Damoclès ternit un peu le tableau, notre RPI se porte bien.

## Une « ambiance » sereine

Les relations avec les partenaires (parents d'élèves et mairies) sont excellentes, ce qui est bon pour tous : nous travaillons ensemble en toute confiance et en toute convivialité.

Trois associations de parents d'élèves sont liées au RPI, et lui rendent un service important :

- le Restaurant Scolaire Intercommunal (présidé par Philippe ALLIER) qui, dans ses locaux de La Clastre, sert chaque jour à une cinquantaine d'enfants les repas de qualité préparés par Fabienne,

- l'Amicale Laïque (présidée par Saïd FELKAOUI), qui fait preuve d'un dynamisme exceptionnel et qui chaque année, grâce à l'organisation de deux lotos (le prochain se tiendra le samedi 14 mars) et de la fête des écoles, permet le financement de nombreuses sorties pour les élèves,

- et pour la deuxième année la garderie périscolaire « Les Loupiots » (présidée par Christel PEYROL) qui offre un service de garde animé par Laurent CORDEIL le matin dès 7h30 et l'après-midi jusqu'à 18h30, dans la salle bleue de La Clastre.

## Des projets pédagogiques divers

Dans le cadre de leur programme scolaire, les différentes classes du RPI mènent de nombreux projets pédagogiques spécifiques ; il serait long et rébarbatif d'en dresser une liste exhaustive ici. Citons-en quelques-uns, en soulignant que certains de ces projets ayant un coût (de transport, en particulier), ils ne peuvent être menés à bien que grâce à l'implication financière de l'amicale laïque :

- les élèves de maternelle sortent de leur école pour des visites (aquarium, ferme pédagogique), pour des activités sportives (piscine, athlétisme) ; ils y accueillent les parents pour des expositions de land-art, des spectacles de chorale ou la visite de leur jardin. Cette année, certains vont vivre un projet danse avec une chorégraphe.

- les élèves d'élémentaire sortent aussi pour faire du sport (rencontres sportives inter-écoles, piscine pour les plus jeunes, vélo pour les plus grands) ou pour des visites culturelles (Médiathèque de Crest, expositions d'art contemporain à l'Arbre de Vie à Blacons, musée de Valence ou de Grenoble, site archéologique de St Romain en Gal). Ils mènent aussi des projets spécifiques dans l'enceinte de l'école (jardinage, travail sur l'eau ou les déchets, chorale, danse, création théâtrale). Enfin, ils font des séjours scolaires : ainsi, les CE1 viennent de passer une semaine à Crupies pour un séjour danse ; en juin, les CE2/CM1 et CM2 participeront à la Traversée de la Drôme en Vélo et les CP et CE1 pratiqueront trois jours d'activité de pleine nature à Valdrôme.

- enfin, fin avril 2009, le RPI accueillera les élèves de CM1 et CM2 de son école jumelle italienne de Pomaretto (cette semaine sera suivie du week-end de célébration du 10ème anniversaire du jumelage entre Blacons et Pomaretto). Pour la quatrième année consécutive, ce sera l'occasion pour les élèves de retrouver leurs amis italiens et de partager des moments avec eux (visites, randonnées, veillées).

Ce texte est un peu long ... mais il était difficile de faire court au risque d'éliminer des informations toutes aussi importantes les unes que les autres à nos yeux.

*Pour le RPI, les directeurs  
Laure BELLET, Pascal MOREAU et Jean BEAUFORT*



*Fruit d'un travail pédagogique sur le thème du voyage, mosaïque réalisée en juin 2008 par les élèves de CM1 et CM2, avec l'intervention de Cécile GEORGEON et le concours des services techniques de la Mairie de Blacons.*

# Deux gros bras



En début d'année 2008, nous vous avons fait l'éloge d'un sportif cycliste devenu professionnel en parlant de Guillaume BONNAFOND. Notre petit village peut se vanter d'avoir au sein de sa commune un autre sportif ayant atteint l'apothéose, un rêve de gosses : avoir un contrat professionnel. En effet Arnaud DORIER, fils de Brigitte MAGNON et beau-fils de Gilles MAGNON notre maire, vient de signer un contrat professionnel en Rugby dans le club de Lyon (LE LOU).

Arnaud est né le 30 avril 1986, il a été scolarisé au RPI Piégros - Mirabel, puis au collège à Crest, tout en jouant au basket de Piégros, avant d'être repéré lors d'une sélection en benjamin.

C'est sûrement à partir de là que la belle histoire a commencé. En effet, le voilà parti au CREPS de VOIRON en Basket et en cette année 2000-2001 son équipe minime est qualifiée en championnat de France, élimine les meilleurs clubs, pour échouer en finale. Cette même année et toujours au basket, il est sélectionné parmi les 24 meilleurs joueurs retenus par la fédération française.

Son tempérament «chaud bouillant», le fait vite connaître des parquets du Basket, c'est pour cela que tout en préparant son BAC à Valence, il s'initie au Rugby au Valence Sportif en junior.

Rapidement repéré, ce «beau bébé», comme on dit dans le jargon rugbystique (1.91m et 105 kg), signe au LOU en junior Reichel.

Fort en gueule et rapidement charismatique, il devient vite le capitaine de l'équipe junior qui perd en demi-finale du championnat de France contre un certain Bourgoin-Jallieu.

A 19 ans, tout en continuant son BTS, il est plusieurs fois remplaçant chez les seniors, rentre en cours de jeu contre Montauban et titularise contre le Métro Racing PARIS.

Les années 2006-2008 le font intégrer le centre de formation du Lou, avec un contrat Espoir pour 2 ans.

Il s'entraîne avec l'équipe première et participe à des matchs PRO D2 mais les blessures l'éloignent des terrains environ 6 mois.

C'est donc en 2008, qu'Arnaud vient de signer un contrat professionnel de deux ans au Lou. La concurrence est rude dans le domaine sportif et aussi au sein du club (ils sont 8 joueurs pour le poste de 3ème ligne). Les entraînements sont intenses, 4 par semaine à raison 2 à 3 séances par jour, sans compter les heures de musculation et il a besoin de s'imposer une hygiène de vie parfaite et a un suivi médical. Ce début d'année fut plutôt laborieux après quelques blessures, mais Arnaud à force de courage, est revenu en forme et a été titularisé contre la Rochelle, Grenoble, Béziers. Son club le Lou est en milieu de tableau car tous les matchs sont difficiles et seuls deux clubs montent dans l'élite en fin de saison.

Souhaitons bon vent à Arnaud dans cette magnifique aventure et ne sait-on jamais?... il y a quelques années un autre drômois a quitté son terroir pour aller s'essayer sur d'autres terrains, d'autres horizons, et la « la Chabalmania » est arrivée sur le monde rugbystique...

Arnaud n'en est pas encore là mais son beau gabarit et sa persévérance arriveront à le placer parmi les leaders du pack !

Bonne chance à nos sportifs professionnels, que tout au long des routes de France ou sur nos terrains de rugby, ils n'oublient pas qu'ils viennent d'un petit village de la Drôme où se trouvent leurs plus fervents et fidèles supporters !





# Téléthon 2008



Aujourd'hui, où la solidarité et le bénévolat sont des valeurs en déclin, on peut noter que Piégros-La Clastre, est une commune qui reste active. Nombreux sont ceux qui ont apporté leur contribution anonyme pour faire avancer la recherche lors du Téléthon 2008. On peut toutefois noter ici quelques initiatives remarquées.

Tout d'abord, ce sont les enfants des écoles qui ont participé à la réalisation d'une banderole, constituée de centaines d'empreintes de mains, et qui a été déroulée sur une façade de la tour le samedi.

Puis ce sont nos sportifs qui ont apporté leur contribution :

Pierre Riner a participé à la deuxième édition du défi marathon par relais qui reliait deux communes situées à 770 km l'une de l'autre : Combronde en Auvergne et Corlay en Bretagne, soit entre 75 et 85 km pour chacun des 10 participants, sur trois jours, ceci en récoltant des fonds par vente de peluche notamment ; montant récolté : 15 000 €.

Pour sa part, Philippe Soual a dû prendre sur son temps de sommeil le samedi pour participer au défi 24 heures cycliste, il a en effet roulé samedi de 2h à 4h du matin malgré une météo peu clémente.

Ensuite, c'est le village qui a accueilli, samedi à midi, à l'aire sportive le groupe de quadeurs d'Aurel. Une étape sur leur parcours vers Crest pour animer une initiation pour les plus jeunes.



Remarquable également, le défi du magasin Phildar, tenu par Martine Mure et sa collègue Chantal, avec son cordon en laine rouge dévalant les rues de Crest.

Sans oublier Paul Michelin, avec son association Cœur et Vie, qui ont grillé des marrons pour réchauffer les plus frileux.

On a pu également constater la participation de clastrois dans le défi de danse country.

Rappelons que toutes ces initiatives bénévoles, ont uniquement pour objectif de récolter des dons reversés intégralement au profit de la recherche contre les maladies génétiques.

Alors que toutes celles et ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à cette belle action soient remerciés et pardon à ceux que nous aurions oubliés de citer.





# C.C.A.S. et C.L.I.C.



Rappelons ce qu'est un **Centre communal d'action sociale** (CCAS) : il s'agit d'un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

- l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire ;
- l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux ;
- l'animation des activités sociales.

Depuis les dernières élections municipales, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de notre commune est composé de 10 personnes : cinq élus et cinq personnes nommées :

Président : Gilles MAGNON

Nommés : Marie-Thérèse BOCHON

Élus : Gérard FARREYRE

Chantal ROCHE

Sylvie SANIAL

Odile TERRASSE-EYMERY

Pierrette PERMINGEAT

Agnès DEVILLE

Valérie RINER

Elisabeth RIFFARD

D'autre part, en cas de problème rencontré par les plus de 60 ans, chacun peut trouver de l'aide auprès du **C.L.I.C** : Centre local d'information et de coordination gérontologique.

Celui qui concerne notre secteur est le C.L.I.C du Val de Drôme, situé au 77 avenue Henri Grand à CREST ; numéro de téléphone : **04 75 25 17 46**.

Le C.L.I.C. propose aux seniors et à leurs familles, information, écoute, accompagnement et accès aux services. Il permet de faciliter les démarches au quotidien et d'orienter pour une aide au maintien à domicile (aide-ménagère, aménagement du logement, garde à domicile, portage de repas, soins à domicile, téléalarme...) ; le C.L.I.C. apporte aussi des informations sur les aides et avantages spécifiques : allocation personnalisée d'autonomie, exonérations fiscales, caisses de retraite..., il peut également apporter une aide à la recherche d'une structure d'accueil et d'hébergement : foyer logement, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, accueil temporaire, accueil de jour, accueil familial...





# Côté nouveauté

## VITAMINE P !

Une nouvelle association a vu le jour dans notre village en décembre 2008 : "Vitamine P", P comme Piégoz la Clastee. Elle est née de la volonté commune d'une dizaine d'habitants de favoriser les échanges au sein du village en organisant diverses manifestations culturelles (contes, poésie...), ludiques (journées à thème...) et des activités pour les plus jeunes (ateliers cuisine par exemple), pour compléter les actions menées par d'autres associations locales.

L'association est ouverte à tous. Toute personne désireuse de participer de près ou de loin à ces manifestations peut nous contacter. Toutes suggestions, projets, envies diverses (dès lors qu'elle entre dans le cadre de notre projet associatif) sont les bienvenues. Le but de l'association étant justement de créer ensemble une dynamique de village tant bénéfique que nécessaire sur le plan humain et économique. (covoiturage par exemple).

À bientôt!

### Contact

Patricia SIMON

patricia.simon0703@orange.fr  
04-75-40-27-84

Serge LEPRINCE

serge.leprince@orange.fr  
04-75-40-05-56

sans oublier  
notre marché  
du vendredi après midi  
à partir de 15h00

les mardis 11h30 - 12h15

## TER Frais

11h30 - 12h15

Votre marché à domicile



Chaque semaine

Tous produits alimentaires  
Crèmerie, traiteur  
Viande, poisson  
Epicerie, biscuiterie  
Produits d'entretien

Fromages  
Charcuterie à la coupe  
Fruits et légumes frais au détail



Claude (Vendeur)  
06.42.86.35.65

Dès aujourd'hui chez vous! Renseignements au 04 74 80 40 52

# Etat civil - 2008

## NAISSANCE

Melvin Maurice Fernand REIDEL  
né le 29 décembre 2007 à Valence  
domicilié au Prieuré

Laurine Louise FAVIER  
née le 5 janvier 2008 à Die  
domiciliée aux Bories

Lina Chantal Yolande AURIAS,  
née le 5 mars 2008 à Valence ,  
domiciliée aux Vignes

Samuel CAMPBELL  
né le 4 mai 2008 à Die,  
domicilié au Dragon

Éliott Pablo MARION-FERRIER  
né le 16 mai 2008 à Valence  
domicilié à Grangier

Nolann Georges Henri-Noël EYMERY  
né le 14 juin 2008 à Die  
domicilié aux Roussines

Liza Annie Marie-Rose Yvonne GRAS  
née le 14 août 2008 à Die  
domiciliée à la Rivière

Hugo Paul Jérémy GENCEL  
né le 4 septembre 2008 à Die  
domicilié aux Chamberts



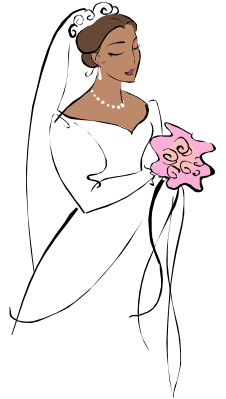
Jade Marie Odile EYMERY  
née le 26 novembre 2008 à LYON - 4ème

## MARIAGE

Jean-Claude Louis DESAINTEJEAN  
Gilberte Rachel HÉLAL  
le 21 février 2008

Alban Chantal Marie DUBREUIL  
Xin Wei LIU  
le 3 mai 2008

Nicolas Noël GÉRANTON  
Valérie Marcelle RASPAIL  
le 5 juillet 2008



## DÉCÈS

Ulysse Henri IMBERT  
décédé le 26 février 2008 à Crest

Claude Charles ARNAUD  
décédé le 3 juin 2008 à Piégros-La Clastre

Clementina Giovanna OSELLO épouse SANIAL  
décédée le 20 juillet 2008 à Crest

Yves GONTARD  
décédé le 6 août 2008 à Crest

Roger Léon Émile RÉGAL  
décédé le 18 août 2008 à Piégros-La Clastre

Marie KOVALEVSKY  
décédée le 31 août 2008 à la Chapelle Saint Médard

Jade Marie Odile EYMERY  
décédée le 12 décembre 2008 à Lyon - 4ème



# Horaires des Services Publics

## Association Aides Ménagères

4, Place Gabriel Bonnard - 26400 Aouste/Sye

Lundi : 14h00 à 17h00  
Mercredi : 10h00 à 12h00

☎ : 04 75 25 06 75 (Mme Josette FAURE)

## Agence Postale Communale

Rue du Solaure

Lundi : fermée  
Mardi : 13h30 à 16h00  
Mercredi : 09h15 à 11h15  
Jeudi : 08h30 à 10h30  
Vendredi : 13h30 à 16h00  
Samedi : 08h30 à 11h30

☎ : 04 75 58 57 35

## Syndicat des eaux (S.M.P.A.)

Espace Les Cascades  
26400 Mirabel et Blacons

Lundi : 14h00 à 16 h 00  
Vendredi : 09h00 à 11h00

☎ : 04 75 40 06 06  
☎ : 04 75 40 63 66

## Déchetterie - Aouste/Sye Communauté de Communes du Crestois

Lundi : fermée  
Mardi : fermée 14h00 à 17h00  
Mercredi : 09 h 00 à 12 h 00 14h00 à 17h00  
Jeudi : fermée  
Vendredi : fermée 14h00 à 17h00  
Samedi : 09h00 à 12h00 14h00 à 17h00

☎ 04 75 40 03 89 / ☎ 04 75 40 04 27  
✉ ccc15@wanadoo.fr

La carte de la déchetterie 2009  
est disponible en mairie



**Gilles Magnon**  
**Maire de Piégros-La Clastre**

**et son Conseil Municipal**

**vous présentent leurs meilleurs voeux**  
**pour l'année 2009**

*et vous invitent à la célébrer autour du verre de l'amitié*  
*le vendredi 16 janvier 2009 à 18h30*  
*au Centre Rural d'Animation de Piégros-La Clastre*